BULLETIN MUNICIPAL



2022







MIZÉRIEUX



Retrouvez les bulletins ainsi que la vie de la commune sur le site internet de la commune.

MAIRIE

71,rue du Chevalard 42110 Mizérieux Heures d'ouverture secrétariat :

Mardi 9h/17h

Jeudi 14h/18h - Vendredi14h/17h

Tél: 04 77 27 23 72

Email: mairie.mizerieux42@wanadoo.fr

Permanence du Maire

Le 1er Samedi de chaque Mois de 8h à 11h

Sur rendez-vous Tél: 06 20 32 28 57



En téléchargeant l'application Illiwap, vous pouvez recevoir l'information sur vos téléphones.



Comme chaque année, nous vous présentons le bulletin. Cette publication recueille toutes les informations pratiques pour faciliter votre vie quotidienne:

- Des renseignements sur les services de la mairie et l'organisation de la commune.
- Vous retrouverez une synthèse des travaux et des réalisations de l'année 2022.
- Vous pourrez aussi découvrir l'ensemble des associations actives sur la commune.

La municipalité met des locaux à leur disposition gratuitement. Nous saluons l'engagement et le dynamisme des responsables bénévoles qui vous réserveront le meilleur accueil.

Nous vous souhaitons de grandes satisfactions dans vos activités et de vivre avec plaisir à Mizérieux. En restant à votre écoute, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023.

INFOS



<u>www.service-</u> public.fr



Nouveaux arrivants

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous installer dans la commune, l'équipe municipale vous souhaite la bienvenue dans le village de Mizérieux. N'hésitez pas à signaler votre arrivée en mairie. (Echange d'adresse mail) Vous pourrez être renseignés sur les démarches administratives à accomplir après un changement de domicile.

Pour vous renseigner, mais aussi vous impliquer dans la vie locale du village, vous disposez de différents supports d'information qui sont autant de ressources précieuses :

- ✓ Le panneau d'affichage d'information municipale
- ✓ Le panneau d'affichage d'information associative
- ✓ Le site internet de la commune.
- Le bulletin municipal vivre à Mizérieux, distribué en fin d'année en boîte aux lettres et accessible en version numérique sur le site de la commune.
- ✓ L'application illiwap pour les manifestations des associations et l'actualité de Mizérieux.

Lors des vœux du Maire, vous avez la possibilité de rencontrer les Mizérois, n'hésitez pas...Nous vous souhaitons une belle découverte de notre village et au plaisir de vous rencontrer.



LE MOT DU MAIRE



Mizéroise, Mizérois, chers administrés,

L'an 2022 touche à sa fin et les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent ; pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël, sapin et décoration ont pris place au cœur du village.

Comme chaque année l'équipe municipale vous présente son bulletin où vous retrouvez une synthèse des travaux réalisés, essentiellement tourné sur l'espace loisirs Jean-Louis BEAU comme prévu. L'inauguration sera prévu courant 2023.

Vous avez certainement pu apprécier les travaux d'aménagements de celui-ci, ou même utilisé les structures mises à votre disposition. 2023 verra la sécurisation de l'accès au site, le conseil municipal travaillant sur un projet de passerelle pour enjamber le Riou sans passer par le pont de la D112, qui ne possède pas de trottoir. Je profite de ce mot pour rappeler aux usagers de l'espace loisirs, de privilégier leur venue par la rue des acacias vers le cimetière, et de traverser en passant par le lotissement les lilas, en entendant la modification du carrefour. Sur le bulletin de l'année dernière, je vous avais indiqué la modification du carrefour, pris en charge par le département, qui à ce jour n'est pas réalisé faute à de nombreux contre temps de la maitrise d'œuvre. Je serai plus prudent en indiquant juste qu'ils doivent être réalisé en 2023, en restant évasif sur la période d'exécution.

Pour cette nouvelle année, l'équipe municipale restera active pour entretenir votre commune tout en maitrisant ces coûts, comme sa consommation énergétique, dont les prix s'envolent, vous en avez certainement subi les conséquences.

J'adresse mes remerciements aux adjoints, à l'équipe municipale ainsi qu'aux employés communaux pour leur travail tout au long de l'année.

Je remercie également tous les présidents d'associations, leurs adhérents ainsi que leurs bénévoles qui contribuent à faire vivre notre village.

Avant de vous retrouver le 6 janvier 2023 lors des vœux de la municipalité, le conseil et moi-même tenons à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles soient empreintes de convivialité, de joie et d'esprit de famille, tout en prenant soin de vos proches, je ne souhaite pas refaire l'actualité, mais la covid-19 est toujours présente, et nous devons vivre avec.

Le Maire

Laurent THOMAS





<u>Sommaire</u>

Année 2022

- 1 Infos. Nouveaux arrivants
- 9 Mot du maire
- 3 L'état civil
- 4 Vœux de la municipalité
- 5 Conseil municipal du 1 février
- 6 Conseil municipal du 22 mars
- 7 Loire le département
- 8 Rudget communa
- 9 Conseil municipal du 10 mai
- 10 Conseil municipal du 4 juillet
- 11 Tarifs communaux 2025
- 12 Conseiller numérique
- 13 Conseil municipal du 3 octobre
- 14 Conseil municipal du 22 novembre
- 15 Le RPI Nervieux / Mizérieux
- 16 Les travaux du RPI 2022
- 17 La communauté de communes...
- 18 ... Forez-Est
- 19 Forez-Est tourisme
- 20 Quiz /Jeux
- 21 Résidence les Thuyas
- 22 La chasse
- 73 Renseignements pratiques
- 7//
- 25 Le club du 3^{ème} âge
- 26 La Fnaca Cleppé / Mizérieux
- 27 Le comité des fêtes...
- 28 ... et ses manifestations
- 29 La cantate du Triolet
- 30 Le CCAS
- 31 Le sou des Écoles
- 32 Calendrier 2023 / Contacts
- 33 A table à Mizérieux
- 34 En image à Mizérieux
- 35 Des verbes tombés dans l'oubli

Sapeurs Pompiers: 18 Samu:15

Police:17 Gendarme

Gendarmerie: 04.77.27.07.80

EDF Sécurité/Dépannage: 09.72.67.50.42

CH du Forez 04.77.27.54.54

NUMÉROS D'URGENCE

Saur France Urgence: 04.69.66.35.09

Sans Abri: 115 Enfance maltraitée: 119 (l'appel est anonyme) Centre antipoison de Lyon: 04.72.11.69.11



Mariages









Baptémes républicains



Décès

Ils se sont dit OUII

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.















Briana DUFOUR née le 26 juillet 2022 domiciliée route des Varennes. Eloise POYET née le 4 août 2022 domiciliée route des Varennes. Tya CHIARA née la 20 septembre 2022 domiciliée chemin des Chênes.

Bienvenue sur la commune et toutes nos félicitations aux parents





Au côté de son parrain et de sa marraine.

Le 21 mai célébration de Louise BEAU née le 11 janvier 2021 Fille de Amandine REY et Sébastien BEAU.

Le 22 octobre célébration de Wesley TALARON-FRANCOMME né le 21 février 2021. Fils de Lucie TALARON-FRANCOMME et Thierry TALARON.

Au côté de nombreux amis



Sincères condoléances

aux familles.

Monsieur Adam MC GILL décédé le 28 décembre 2021 à l'âge de 21 ans. Madame Charlotte ARAUTO, née DUMAS décédée le 30 décembre 2021 à l'âge de 90 ans. Madame Monique DUCHEZ, née VILLE décédée le 12 janvier 2022 à l'âge de 85 ans. Madame Anne-Marie NICOLLETI, née PARADIS décédée le 12 décembre 2022 à l'âge de 98 ans.



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

A l'occasion de la nouvelle année 2023, nous avons le plaisir de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité Vendredi 6 janvier 2023 à 19 heures Salle du Chevalard.

Et pour clôturer, le traditionnel verre de l'amitié vous sera offert.



90

Pour les fêtes de fin d'année, les points illuminés seront réduits et concentrés sur seulement quelques jours. Ces dispositions sont prises dans le but de réduire la consommation énergétique.

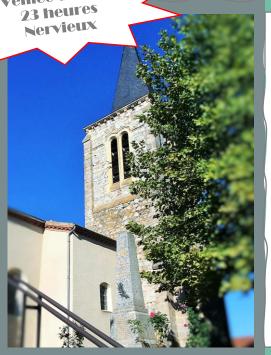


98

Pour une cérémonie religieuse comme un mariage, un baptême ou un décès. Vous pouvez contacter l'équipe liturgique:



Mme PROTIERE Mizérieux: 04 77 28 16 12 Mme FILLARDET Nervieux: 04 77 27 20 01



79

Retrouvez les messes des dimanches et fêtes sur le panneau d'affichage en mairie.



Pour les inscriptions au catéchisme (CE1 au CM2) contacter:

Mme GUILLERMET Nervieux: 06 10 16 80 95 p.guillermet@lyon.catholique.fr



Approbation par l'ensemble du conseil.

2. APPROBATION AIDE AUX ENTREPRISES

Aide au COVID : Dans le cadre de l'aide aux petites entreprises, une aide aux entreprises de Mizérieux a été accordée pour 200 € par entreprise. Le conseil valide le renouvellement de cette aide aux entreprises qui en feront la demande.

3. APPROBATION RÉTROCESSION CHEMIN COMMUNAL

Sur la route des Varennes, au niveau des terrains de M. Roche, le conseil valide la rétrocession du chemin d'accès aux terrains, pour 1€ symbolique, mais les frais de bornage et de notaire seront à la charge du bénéficiaire.

4. PRESENTATION DEVIS PUMPTRACK

Deux devis ont été présentés par les entreprises Balmont et Chambon, le conseil valide le devis de l'entreprise Chambon qui réalisera les travaux de terrassement et d'aménagement paysager de la pumptrack. Pour info la subvention a été faite et validée. Reprise des travaux prévue en mai-juin.

5. DELIBERATION POUR EMPLOYES MUNICIPAUX

Le conseil valide le passage à 35 h/hebdo de la base de calcul du salaire des employés municipaux.

6. COURRIERS DIVERS

- -Lecture par M. le Maire de la note relative à la sauvegarde de l'hôpital de Feurs, commentaires de messieurs les Maires de Feurs et Montbrison, M. Jean-Pierre Taite et M. Christophe Bazile.
- -Le coût du SDIS s'élève à 7 238 € pour l'année, soit 14.42 €/habitant et 38.86 €/collectivité.
- M. Chammas, récemment raccordé à l'assainissement porte une réclamation sur la base en M3 qui lui a été facturée, l'explication sur le calcul lui a été apportée.
- -Lecture des cartes de remerciements de Mme Marguerite Marie Delorme pour l'action CCAS à Noël, et de Mme et M. McGill, lors du décès récent de leur enfant.



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



7. QUESTIONS DIVERSES:

- -Christian Vachez nous précise que l'indemnité de M. le Maire est à 80 %, sachant que celle des adjoints est passée à 100 % depuis une précédente délibération du conseil. Le conseil valide le passage de 80 à 100 % de l'indemnité de M. le Maire.
- -Michèle Gil rappelle le problème récurrent des chats errants sur la commune et soulevé à maintes reprises par quelques habitants de la commune. La commune étant responsable des soins des animaux errants, une convention tarifaire a été établie avec la clinique vétérinaire d'Epercieux-St-Paul et l'obtention de 5 bons pour stérilisation a été faite. Cependant reste le problème d'aller capturer les chats sur place, de les mener au cabinet vétérinaire, charges qui incombent à la commune.
- -Michèle Gil demande à ce qu'il soit délivré un équipement approprié de protection pour la tâche de nettoyage de la station par notre employé municipal. M. le Maire demande à Lucien, lors de sa prochaine visite médicale, de s'informer précisément de ce qu'il serait nécessaire pour une protection maximale et une bonne sécurité.
- -Précision sur la location de la salle du Chevalard qui est gratuite pour les associations de la commune, avec un reste à charge de $50 \in$ pour le nettoyage.
- -Caroline Esparvier-Chabrit rappelle la 2e édition de la journée jeux de Société le 5 mars prochain.
- -Laurent Thomas demande de prévoir la disponibilité des membres du conseil municipal pour les prochaines élections, soit les 10 et 24 avril pour les présidentielles et 12 et 19 juin pour les législatives.

Approbation par l'ensemble du conseil.

2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2021, après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes effectuées.

3. VOTE DES TAXES

Après délibération, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes pour 2022.

TFB: 21,52% TFNB: 21,97%

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE

Le conseil municipal vote le budget primitif 2022 de la commune après avoir pris connaissance des montants proposés en fonctionnement et en investissement.

5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Après délibération le conseil municipal approuve le compte administratif 2021, de l'assainissement collectif, après avoir pris connaissance des dépenses et des recettes effectuées.

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote le Budget Primitif 2022 de l'assainissement collectif après avoir pris connaissance des montants proposés en fonctionnement et en investissement.



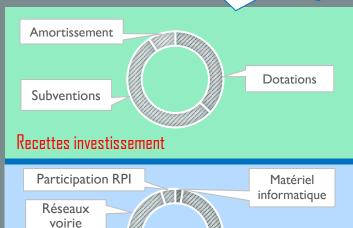
Divers

Salle communale

Installation d'un dégrilleur automatique à la station de Saint-Fortunat.

Espace loisirs

Dépenses investissement





Jeux de société le 5 mars

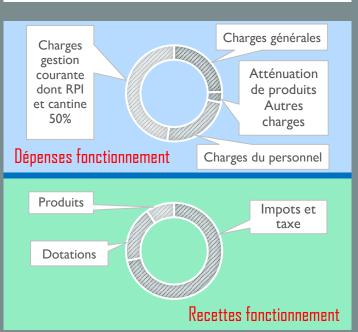
QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose :

- -Un tour de garde pour les élections présidentielles des dimanches 10 et 24 avril 2022.
- -Un devis pour l'installation d'un dégrilleur automatique à la station d'assainissement de St Fortunat, par de la société FB Procédés, pour un montant de 17 770€ HT. Le conseil municipal valide cette proposition de travaux.
- -La mise en place de la nomenclature M57 qui permet le suivi budgétaire et comptable des collectivités locales, l'ancien devenant obsolète. Après délibération le conseil municipal valide cette proposition.

Le conseil municipal est informé:

- -Des élections législatives prévues les dimanches 12 et 19 juin 2022.
- -De la rencontre amicale avec les communes de Nervieux, Ste Foy, Poncins et Cleppé, à Ste Foy St Sulpice le 17 septembre.
- -Du compte rendu du conseil d'école du 15 mars dernier.
- -Du prochain conseil municipal, mardi 10 mai 2022 à 20 heures.





LOIRE LE DÉPARTEMENT





Chères Mizéroises, Chers Mizérois,

Nous traversons une période difficile avec un contexte économique et social particulièrement complexe et incertain. Sur notre canton comme partout en France, nous voyons progressivement une détérioration de notre qualité de vie et nous en sommes conscients.

Tous les jours, par nos rencontres, nos échanges sur le terrain avec les habitants, les associations, les autres collectivités territoriales, vous nous faites part de vos inquiétudes pour l'avenir.

A notre niveau départemental, soyez en sûr, nous faisons notre maximum pour garantir le dynamisme et l'attractivité de notre canton.

Le Département est en première ligne pour protéger nos habitants. Nous sommes également le premier soutien des villages dans leurs projets. Aucune commune n'est laissée sur le côté, de la plus petite à la plus grande. D'ailleurs, 84% des communes déclarent que sans l'aide du Département leurs projets n'auraient pas pu voir le jour.

Nous intervenons dans de nombreux domaines comme l'action sociale qui représente 60% de notre budget, les conditions d'accueil et d'apprentissage dans les collèges, l'amélioration des équipements dans les communes, lutte contre la désertification médicale, sécurisation des routes départementales, développement de voies vertes, SDIS...

Nous restons plus que jamais à votre écoute, disponibles et proches de l'ensemble des acteurs du territoire. Par nos compétences, nous apportons notre aide aux communes, aux associations et auprès des agriculteurs.

A Mizérieux, comme dans toutes les communes du canton, le Département défend et soutient, par l'attribution de subventions, les projets qui ont pour objectif l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens. A ce titre, nous avons alloué 22 000 € dans le cadre des solidarités territoriales pour la fourniture de matériel, la pose de panneaux et la réalisation des travaux de terrassement pour l'accès et l'aménagement du parking au parcours de santé. Nous avons également aidé à l'installation de panneaux pour la limitation de vitesse au niveau du parking à hauteur de 4 760 €.

Nous serons à vos côtés, ensemble, à agir quotidiennement dans l'intérêt du canton.

Merci pour votre confiance.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023 à toutes et à tous !

Marianne DARFEUILLE
Conseillère
Départementale

Pierre VERICEL Conseiller Départemental

CA 2021	Investisse ment		Fonctionnement		Total
Commune	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
A report	-	29 764,56	-	158 054,91	187 819,47
B opération	158 600,72	43 995,68	224 922,02	232 961,11	- 106 565,95
Totaux A+B	158 600,72	73 760,24	224 922,02	391 016,02	81 253,52
C résultats	84 840,48	-	-	166 094,00	81 253,52
D RAR	-	36 400,00	-	-	36 400,00
Totaux C+D	48 440,48	-	-	166 094,00	117 653,52

Budget 2022	Investissement		Fonctionnement	
Commune	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Report	84 841,00	-	-	117 653,00
Affectation	-	-	-	-
RAR	-	36 440,00	-	-
Virement SF	-	75 512,00	75 512,00	-
Votes	148 243,00	121 172,00	263 110,00	220 969,00
Total	233 084,00	233 084,00	338 622,00	338 622,00



BUDGET COMMUNALE

CA 2021	Investisse ment		Fonctionne ment		Total
Assainissement	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
A report	-	191 663,76	-	56 551,31	248 215,07
B opération	120 636,34	25 126,00	37 021,94	45 574,90	86 957,32
Totaux A+B	120 636,34	216 789,76	37 021,94	102 126,42	335 172,39
C résultats	-	96 153,42	-	65 104,33	161 257,75
D rar	-	-	-	-	-
Totaux C+D	-	96 153,42	-	65 104,33	161 257,75

Budget 2022	Investissement		Fonctionnement	
Assainissement	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Report	-	96 153,42	-	65 104,00
Affectation	-	-	-	-
RAR	6 060,00	-	-	-
Virement SF	-	66 073,00	66 073,00	-
Votes	182 092,00	25 926,00	44 424,00	45 393,00
Total	188 152,00	188 152,00	110 497,00	110 497,00



La course cycliste du prix du canton de Feurs est organisée par le vélo club de Feurs/Balbigny.

Une course de 60 et 90 km sur un parcours de 5km.



Elle s'est déroulée cette année à Mizérieux le 19 mars 2022, avec la présence de nombreux participants.

La course s'est achevée précipitamment suite à de nombreuses chutes.



Approbation par l'ensemble du conseil.

2. POINTS TRAVAUX ESPACE LOISIRS

M. le Maire présente l'organisation de la 2ème tranche de l'espace loisirs. Tous les agrès sont livrés. Les travaux devraient débuter la 2ème quinzaine du mois de mai et se terminer fin juin.

3. POINTS TRAVAUX CARREFOUR D112

M. le Maire confirme que les travaux de voirie du carrefour vont débuter d'ici le mois de juin.

4. AIDE EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ UKRAINE PLAINE DU FOREZ

M. le Maire présente le projet du pôle finances de la CCFE pour une aide exceptionnelle de 32 000 euros correspondant à un effort financier des communes de 0.50€ par habitant. Après délibération le conseil municipal approuve cette aide.

5. GESTION DE PROXIMITÉ POUR LES BIODÉCHETS

M. le Maire présente le projet de la CCFE qui souhaite développer une gestion de proximité pour les biodéchets. La CCFE prévoit l'installation de 20 sites de compostage partagé par an (2023-2024). La commune ne donne pas suite pour l'instant.

6. TOURS DE GARDES DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. le Maire sollicite le conseil municipal pour organiser les tours de garde des élections législatives les 12 et 19 juin 2022.





7. COMPTE-RENDU RÉUNION MJC DE **BUSSIÈRES**

M. le Maire présente le compte-rendu de la réunion de la MJC de Bussières du 4 avril 2022. La MJC présente un budget déficitaire de 10 000,00 euros sans les subventions communales. Un calcul de 1,50 euros/h a été établi entre les heures consommées sur 2020/2021 et celles estimées sur 2021-2022. Chaque commune est d'accord pour établir un forfait individuel pour l'accueil de loisirs les mercredis.

La commune de Mizérieux versera un forfait de

1 094,09 euros pour 2021-2022. Une convention de participation sera établie par la MJC de Bussières et réévaluée l'année prochaine.

DIVERS-COURRIERS:

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal :

-Est informé de la proposition de Caroline Esparvier-Chabrit sur l'organisation d'une nouvelle journée jeux le samedi 23 novembre 2022 à la salle du Chevalard.

-Refuse à nouveau l'attribution d'une subvention à l'association « les drôles de dames ».

-Valide un atelier « découverte de la sophrologie » animé par Yann Dambo et Fanny Perilli, pour les enfants de la commune le mercredi 18 mai 2022 de 14 h 30 à 17 h 30 à la salle du Chevalard.

Le conseil municipal prend note:

-De l'invitation du sou des écoles à la fête de l'école le samedi 2 juillet 2022.

-Des remerciements de la famille de Madame Charlotte ARAUJO, née DUMAS.









Approbation par l'ensemble du conseil. Rectification sur la date de la journée jeu prévue le samedi 26/11.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX ESPACE LOISIRS

M. le Maire informe de l'avancée des travaux de terrassement pour l'entrée de l'espace loisirs, de la création du sentier pour le parcours santé et des difficultés rencontrées suite aux intempéries.

3. PRÉSENTATION DES DEVIS ESPACE LOISIRS ET ASSAINISSEMENT.

- M. le Maire propose des travaux supplémentaires pour l'assainissement des zones humides et la création de massifs dans l'espace loisirs. Il présente un devis de l'entreprise CHAMBON de St Laurent la Conche pour un montant de 3 405,00€ HT.
- M. le Maire informe de l'entretien de la STEP et propose un devis pour le curage des graisses des 3 puits de la STEP. Il présente un devis de l'entreprise Assainissement Curage du Forez de St Marcellin en Forez pour un montant de 670,00€ HT.

Le conseil municipal valide ces propositions de travaux.

4. PRÉSENTATION DE LA CONVENTION «FOURRIÈRE ANIMALE »

Suite aux divers problèmes d'animaux errants sur la commune et afin d'organiser leur prise en charge et leurs soins, M. le Maire propose d'établir une convention avec M. DAVIM Stéphane, gérant de la pension familiale animale et fourrière « Domaine des Mûriers » 42130 Saint-Etienne-le-Molard, pour une durée de 3 ans et un forfait annuel de 0,45€ par habitant. Un projet de fabrication d'un box chenil est abordé.

Après délibération le conseil municipal valide cette convention et propose d'en informer la population sur le bulletin municipal.

Rencontre avec les nouveaux élus à Ste-Foy-St- Sulpice.







5. CONVENTION TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DES ACTES ADMINISTRÂTIFS ET BUDGÉTAIRES.

Afin de poursuivre la chaine de dématérialisation et de l'e-administration qui permet à la commune de transmettre par voie électronique aux représentants de l'État du département les actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire. M. le Maire présente la convention entre la commune et les services de l'Etat. Après délibération le conseil municipal valide cette convention.

6. ECHANGE DE TERRAIN

M. le Maire propose de clore l'opération d'échange de terrain, situé rue du Chevalard, entre la commune et M. et Mme Thomas.

7. MODIFICATION REGISSEUR SALLE DU CHEVALARD

M. le Maire propose la modification de l'arrêté concernant la nomination du régisseur titulaire de la régie des recettes de la salle du Chevalard. La nouvelle secrétaire Stéphanie succédera à l'ancienne secrétaire Marie. Le CM accepte cette délibération.

8. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire :

- -Donne rapport du réel tarif de la modification de l'éclairage du village.
- -A retenu 1 triplette pour le concours de pétanque de l'arrondissement le samedi 27 août à Boën.
- -Rappelle que la rencontre amicale avec les communes de Nervieux, Ste Foy, Poncins et Cleppé, aura lieu à Ste Foy St Sulpice le 17 septembre.
- -Donne rapport de la rencontre avec la police de l'eau et les futurs travaux du carrefour.
- -Précise que la mairie sera fermée lors de la formation entre les secrétaires.
- -Informe que l'enveloppe solidarité du département est acceptée pour la fourniture et la pose des agrès du parcours santé.

Le conseil municipal:

- -Prend connaissance d'une demande pour l'installation d'un food-truck sur la place du village. -Est informé de la forte participation des parents et de leurs familles lors du spectacle/repas de la fête de l'école.
- -Note que la commune ne s'inscrit pas au concours départemental du fleurissement.
- -Prend connaissance des informations pour l'accueil des nouveaux arrivants et des plans de la commune.

Stéphanie Meunier donne un rapport de la réunion sur la défense.

Yves Charliot précise que les travaux du portail du cimetière sont prévus fin septembre.







Réservez les prestations de la garderie, l'étude, ou la cantine auprès du logiciel Parents.





L'énergie augmente... les tarifs aussi...

ECOLE	
Cantine enfant régulier: Garderie / Étude:	4,50 € 2,00 €/h 40,00 €/mois
CONCESSION CIMETIÈRE	
Perpétuelle Cinquantenaire Columbarium 2 urnes et plaque Jardin du souvenir et plaque	140,00 €/m2 70,00 €/m2 300,00 €/15ans 450,00 €/30ans 700,00 €/50ans 50,00 €
ASSAINISSEMENT	
Forfait Consommation Pour les personnes en dessous du seuil: V Nombre de m3 appliqué /adulte V Nombre de m3 appliqué /enfant Taxe modernisation des réseaux Participation raccordement au réseau	65,00 € 0,88 €/m3 40m3 15m3 0,16€/m3 2 500,00 €
URBANISSME Taxe d'aménagement	3%
DIVAGATION DE CHIEN	100,00 €
DÉPÔT SAUVAGE	150,00 €

TARIFS

COMMUNAUX

100,00 € Gratuit 20,00 €
380,00 € 730,00 € Gratuit
280,00 € 430,00 € Gratuit
130,00 € 60,00 €
30,00 € 40,00 €



L'OFFRE DE SERVICE D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

14 millions, c'est le nombre estimé de personnes éloignées du numérique en France : un chiffre très important alors que la société se tourne de plus en plus vers le «tout numérique».

Pour cette raison, la communauté de communes de Forez-Est propose aux communes la mise à disposition d'un conseiller numérique itinérant afin de pouvoir organiser des ateliers informatiques gratuitement à destination des habitants.

Des ateliers seront programmés sur la commune gratuitement en 2023. Parmi ceux proposés on retrouve:

- Les bases de l'ordinateur destiné aux débutants.
- La gestion de son espace numérique
- La bureautique
- L'e-administration
- Les réseaux sociaux et les grands thèmes.

La commune de Mizérieux organise un **1er atelier bureautique, les lundis 06/13/20/27 février 2023**, de 14H à 16H dans la salle de conseil de la mairie, avec pour objectifs:

- ➤ Utiliser Word, et mettre en forme un document.
- ➤ Utiliser Excel, découverte des formules de base.
- ➤ Utiliser Powerpoint, création d'un diaporama avec photos et animations.

Vous avez envie de vous formez, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire, ou pour plus d'informations. Il n'est pas nécessaire d'apporter un ordinateur.



Renseignements Inscriptions auprès du secrétariat de mairie.



Concrètement, le conseiller numérique peut notamment vous aider à:



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc...)



Envoyer, recevoir, gérer les courriels.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) les contenus numériques.



Naviguer sur internet: outil de fonctionnement et de navigation web.



Apprendre les bases du traitement de texte.



3 Octobre

1. APPROBATION DU CR DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le conseil municipal valide le compte rendu du 4/07.

2. R.Q.P.S

M. le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau. Celui-ci est approuvé par le conseil municipal.

A partir de 2022, l'abonnement est de 87,00€ HT/an.

Le prix au M3 est de 1,64€ HT.



3. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ESPACE LOISIRS

M. le Maire fait un point sur les travaux réalisés et ceux restant à réaliser, et présente un devis de la SARL CHAMBON, pour un montant de 6 620,00 € HT. Le conseil valide ces travaux.

Il présente un devis de l'entreprise DUCHEZ concernant la sécurisation de la tête du puits pour un montant de 1 640,00 \in HT comprenant fourniture et pose, et un devis de la société PREFATECH de Pouilly-sous-Charlieu pour un montant de 928,00 \in HT, fourniture seule, sans déchargement. Le devis de l'entreprise DUCHEZ est retenu.

4. DÉLIBÉRATION SUR LE PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Suite à la nouvelle loi finance de 2022, la TA doit être restituée en partie ou en totalité à l'EPCI de la commune concernée. Le conseil municipal valide l'option de ne restituer que le minimum obligatoire, soit 1%.

5. DÉLIBÉRATION ET CONVENTION SIG GEOFOREZ-EST

La CCFE s'est dotée d'un SIG (système informatique géographique), en mutualisation avec le SIEL-TE42, le conseil municipal ne souhaite pas signer la convention à ce jour.

6. DÉLIBÉRATION RIFSEEP

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel est un outil indemnitaire permettant de mettre en place des primes aux employés territoriaux. Après échange, le conseil municipal décide de reporter au prochain conseil le choix, ou non, d'adopter ce régime.

7. ADHÉSION AU CNAS

M. le Maire présente le « comité national d'action social ». L'ensemble du conseil municipal ne retient pas l'adhésion.





Augmentation du gaz pour 2023 de 5,9%. Quelles conséquences?



DIVERS:

-Le conseil municipal fait un point sur l'organisation de la journée jeux, organisée par Caroline qui aura lieu le 26 novembre 2022.

-M. le Maire fait lecture d'un mail de M. CANEVET Paul, qui propose l'installation d'une épicerie, dans un chalet, sous forme de casier pour denrées sèches ou réfrigérées. Face au coût et afin de ne pas nuire aux épiceries présentes sur les communes voisines, le conseil municipal ne donne pas suite.

-M. le Maire fait lecture d'un mail reçu d'un Mizérois, qui se plaint de la nuisance sonore de ses voisins lors de festivités privées, de l'errance des chiens, de tondeuses qui fonctionnent d'après lui à des heures non appropriées et de la vitesse excessive de certain véhicule route des Varennes.

-M. le Maire informe que le fournisseur de gaz augmentera son tarif au 2 novembre 2022 de 5,9 %.

-M. le Maire présente un devis de l'entreprise DUCHEZ d'un montant de 2 140,00 € HT, pour la réfection d'un mur en pisé dans l'ancien jardin de la cure. Le mur est fortement endommagé et demande une intervention rapide. L'accessibilité étant délicate par le portail de la cure, l'accès se fera par la propriété de M. et Mme THOMAS.

A ajouter aux présents Yves CHARLIOT et à rectifier le montant des travaux de l'entreprise CHAMBON soit 6 070,00 € H.T. Après rectifications, le conseil municipal valide le compte rendu du 3/10.

2. DÉLIBÉRATIONS:

CCFE: Aide aux entreprises à vocation artisanale, commerciale ou de services. À raison de 10 % avec un maximum de 2 000 € pour la commune. La participation de la région est conditionnée par la participation de la commune et de la CCFE.

Aide validée par l'ensemble du conseil.

GROUPAMA: Présentation d'un contrat relatif à la protection juridique. La commune est déjà en contrat avec GROUPAMA. Le conseil municipal ne donne pas suite.

CGD 42 / CNRACL : Renouvellement des contrats validé par l'ensemble du conseil municipal.

3. AVANCEMENT DES TRAVAUX ESPACE LOISIRS:

Présentation du parking, des agrès, des tables et des dalles en béton, des jeux d'enfants, du jeu de boules et du petit passage à l'entrée avec végétaux. Reste à effectuer: Affichage de la règlementation et les plantations. Reste à décider: Installation de poubelles, toutounettes. Reste à établir: Règlement et gravure parcours santé avec les commissions enfance/jeunesse et communication.

M. le Maire nous informe qu'il a demandé 3 devis pour l'installation d'une passerelle et qu'il sollicite une aide auprès du département.

- RONDINÔ, passerelle en bois, non déchargé, hors pose, hors maçonnerie au prix de 19 393.40 € H.T.

- En attente des devis de l'entreprise MICHOLET, passerelle en fer avec pose et maçonnerie de l'entreprise DUTEL. L'entreprise GONON de Margerie-Chantagret, passerelle en bois.









4. PRÉSENTATION BUDGET RPI 2021/2022

M. le maire donne rapport des frais du RPI pour les 58 élèves de Mizérieux. La commune participe à hauteur de 34 % aux frais du RPI, soit un coût de scolarité par enfant de $793.78 \in \text{pour } 2021/2022$.

5. TARIFS COMMUNAUX:

Voir tableau tarifs communaux.

6. PROJETS 2023:

Installation d'une passerelle espace loisirs; travaux de voirie, rue des acacias; aménagement du centre du village. Propositions: Etendre l'espace devant la salle du Chevalard afin d'améliorer les réceptions (petits chapiteaux ...), complément de jeux pour les enfants à l'espace loisirs, renouvellement du tracteur.

7. DIVERS:

-M. le Maire informe qu'il a du traiter en urgence, des travaux de voirie, eaux pluviales aux varennes et chemin des mûres.

-Après concertation, il a été décidé de prévoir des panneaux de signalisation pour une circulation à sens unique à St-Fortunat pour des raisons de sécurité. Il est rappelé également de circuler à vitesse réduite sur toutes les voies de la commune.

-Une prime de 200,00 € sera allouée à l'employé municipal Lucien TOURNUS, sous forme de bons cadeaux, au titre de sa fonction technique relative à l'assainissement, validée par l'ensemble du CM.

-Pour l'année 2023, le conseil municipal a validé l'attribution d'une subvention de 400,00 €, au foyer socio-éducatif (FSE) du collège Michel de Montaigne de Balbigny (dont 23 élèves sont Mizérois) et 150,00 € à l'association « Drôles de Dames » de Nervieux.

-La convention de principe soumise par l'école de musique de Balbigny a été refusée par le conseil.

-La somme de 747,06€ relative aux frais de scolarité de l'école publique de Feurs pour 1 élève de Mizérieux pour l'année scolaire 2021/2022 est validée par le CM. -M. le Maire nous fait part du montant des subventions accordées par le département.

-Présentation de la maquette du prochain bulletin municipal en cours de réalisation. -Prochain conseil municipal le jeudi 9 février 2023. **147** élèves sont accueillis quotidiennement au sein du RPI de Nervieux-Mizérieux pour cette année scolaire 2022/2023 :

42 enfants de Mizérieux et 102 de Nervieux. Les enfants peuvent être accueillis dès 7h15 en garderie avant que l'école n'ouvre ses portes à 8h20. La récréation de 10h15 leur permet de se reprendre en attendant le repas de midi. **La pause méridienne s'étend de 11h45 à 13h30**. Le service est réparti sur deux créneaux horaires afin d'offrir des conditions de repas convenables aux enfants.

Les cours reprennent à 13h30 et s'achèvent à 16h15. En fin de journée, les enfants peuvent à nouveau utiliser les services de la garderie périscolaire en attendant le retour des parents.





R P I NERVIEUX / MIZERIEUX



Au cours de la dernière période, les maternelles se sont rendus au zoo de St Martin La Plaine. Les classes de Mmes Vacher et Darmet ont randonné sur les chemins de ruines de Donzy. Quant à la classe des CM1-CM2, ils ont participé à Villeurbanne à la commémoration du 8 Mai dans le cadre de l'opération «Chemins de mémoire » organisée par l'USEP du Rhône.

Pour clôturer l'année, le 2 juillet, les familles se sont retrouvées à l'école à l'occasion de la fête de l'école. Chaque classe a pu se produire à tour de rôle en bénéficiant d'une réelle qualité d'écoute.

Cette rentrée 2022 a connu quelques changements. Suite au départ de Mme Darmet et de Mme Extrat, l'équipe pédagogique accueille deux nouvelles enseignantes :

Mme Perret en MS-GS et Mme Falconnet en CE2-CM1.

L'école a repris le rythme qu'elle connaissait avant la pandémie de 2020 :

Les sorties culturelles et sportives ont repris grâce au soutien du sou des écoles et des municipalités de

Nervieux et Mizérieux.

Rentrée scolaire 2023/2024 Lundi 4 septembre.



Avant que 2022 ne s'achève, l'équipe pédagogique vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Luc VENET Directeur du RPI

GARDERIE

La garderie est proposée à tous les élèves du RPI de 7H15 à 8H20 et de **16H30 à 18H30** chaque jour d'école. Vendredi 18H00.

RESTAURANT SCOLAIRE

L'effectif est encore en progression, une moyenne de 100 repas sont servis par jour. Les enfants sont répartis en deux services pour atténuer le bruit et pour que le temps de pause demeure un moment d'échange et de plaisir. Les réservations se font sur le portail PARENTS:

https//parents-enfance.fr/nervieux

ÉTUDE

L' étude est proposée aux élèves de l'école primaire. Elle est encadrée par les enseignants les lundis et les jeudis de 16H15 à 17H15.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'inscription aux transports scolaires se réalise en ligne auprès de la Région.

A SAVOIR : Le coût de la scolarité 2021/2022 d'un élève de Mizérieux est de **872,67€.**

Année scolaire 2022/2023 147 élèves/ RPI 42 élèves/ Mizérieux

6 employés municipaux se partagent les tâches des services proposés par le RPI Nervieux/Mizérieux



LES TRAVAUX DU RPI 2022

RPI	Participation
Investissement 2022	24 609,00€
Fonctionnement 2022	45 378,83€
Cantine	15 306,04€

Nouveau look pour la garderie...

L'investissement d'importants travaux a été effectué au sein du RPI cette année:

- A la garderie:

Après la démolition, la réfection des murs et du plafond. La création des sanitaires conformes aux exigences PMR, la réalisation d'une réelle entrée et l'installation d'une nouvelle chaudière gaz, permet à la garderie de retrouver un espace agréable pour les enfants.

- A l'école :

Remplacement du chauffage dans les salles de classe de l'école primaire, dallage dans la cour.

RPI Nervieux/Mizérieux

